

ABONNEMENTS

VOSGES
Départements limitrophes
1 an 15 francs
6 mois 7 50
3 mois 4 francs

Les autres départements :
1 an 20 francs
6 mois 10 francs
3 mois 6 francs

Alsace-Lorraine, Colonies
et Etranger
1 an 30 francs

Les abonnements partent des 1^{er} et 15 du mois.
Le journal paraît tous les jours, excepté le lundi et les jours fériés.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
MÉMORIAL, Épinal

MÉMORIAL DES VOSGES

JOURNAL RÉPUBLICAIN PROGRESSISTE

TÉLÉPHONE 3.64

TÉLÉPHONE 3.64

Rédacteur en chef : **Nestor DENIS**

ANNONCES

Annonces judic., la ligne. 20 cen
Avis divers 25 —
Réclames 30 —
Moins de quatre lignes. 1 fr.
Faits divers la ligne. 1 —
Chronique locale 1 50
Pour les annonces et réclames à insérer un grand nombre de fois on traite à forfait.
Joindre un timbre aux demandes de renseignements.

Les abonnements se continuent sauf avis contraire.
Les frais du recouvrement, — effectué une fois l'année expirée, — sont à la charge de l'abonné.
On ne reçoit que des lettres affranchies.

Rue d'Ambrail, 8, ÉPINAL

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé au Rédacteur en chef, aux bureaux du *Mémorial*, rue d'Ambrail, n° 8, à Epinal.

ABONNEMENT AU NUMÉRO DU DIMANCHE

Vosges et départements limitrophes . . . 3 fr. par an.
Autres départements 3 50 —

Tout ce qui concerne l'Administration, les abonnements et les annonces doit être adressé à l'Administrateur, aux bureaux du journal, rue d'Ambrail n° 8, à Epinal.

Nos Dépêches

Paris 20 septembre, 1 h. 20 soir.

M. Augagneur fonctionnaire.

Le *Matin* annonce que la nomination de M. Augagneur, maire et député socialiste de Lyon, comme gouverneur de Madagascar, deviendrait officielle au prochain conseil de cabinet.

L'imbroglio marocain.

D'après le même journal, la France et l'Allemagne ont avisé Abd-el-Aziz de ce qu'elles lui refuseraient leur concours financier s'il persistait à ajourner la conférence qu'il a lui-même demandée.

Les troubles en Russie.

Si l'on en croit un télégramme de Pétersbourg au *Petit Journal*, le tsar mettra tout l'empire en état de siège pour réprimer les troubles, et une mobilisation générale sera ordonnée.

Odessa, 20. — Une division d'infanterie, avec dix-huit mitrailleuses, est partie pour réprimer l'insurrection dans le Caucase.

Havas.

Le conflit franco-allemand

Il n'est pas aisé de se faire une notion exacte sur la suite des pourparlers que la France et l'Allemagne ont engagés relativement aux affaires marocaines. Hier nous avons intitulé : « deux cloches » le télégramme Havas nous transmettant la substance d'une note publiée au *Matin* et celle d'une note publiée au *Petit Parisien*. Les deux avis sont absolument contradictoires. Selon la première, la situation s'embrouille, l'Allemagne accusant des exigences nouvelles et extraordinaires; selon la seconde, une entente complète est imminente et l'horizon, assez longtemps troublé, se rose.

Auquel entendre de ces deux journaux. Brid'Oison jetterait les dés en l'air. Comme il s'agit d'une partie sérieuse, nous n'avons pas pu sans inquiétude la version du *Matin* et celle du *Petit Parisien*, encore que très rassurante et affirmative, ne nous a qu'à demi rassuré. M. Rosen a demandé la note de ses frais à l'hôtel Continental. Faut-il croire à une rupture? Ou bien est-ce un indice d'un amiable et final règlement? Ici encore on reste perplexe.

Indiscutablement, la situation était moins favorable hier qu'elle ne l'était vers la fin d'août. Alors on croyait l'orage dissipé et on escomptait, pour une époque prochaine, une solution de l'incident qui avait éclaté le jour où l'empereur Guillaume a mis le pied sur le territoire de Tanger, incident qui s'était aggravé à la mi-juin. Mais de nouvelles difficultés ont surgi; elles viennent de Berlin. Puis la diplomatie allemande a procédé par longs atteroulements d'un assez fâcheux augure.

A l'époque des manœuvres, certaines appréhensions apparaissaient très visibles dans le haut commandement de l'armée. On avait même songé à renoncer, pour cette année, aux grands exercices annuels; de la sorte, les troupes ne se seraient pas trouvées éloignées des garnisons frontalières; les unités destinées à encadrer les réservistes avaient conservé leurs postes habituels. Nous pouvons bien en parler aujourd'hui, les manœuvres étant finies et la presse parisienne ayant fait, à ce sujet, des révélations.

Or voilà une classe renvoyée et, si les régiments sont rentrés au quartier, ils ne disposent que de maigres effectifs. Ces considérations ne laissent pas d'inquiéter, surtout quand on songe aux lenteurs de la diplomatie. M. Rouvier, à la vérité, est parti pour la chasse; sans doute il n'aurait point quitté le quai d'Orsay si la situation avait repris la gravité qu'elle affectait aux approches de l'été; néanmoins cette courte villégiature ministérielle ne suffit pas à rassurer tout le monde et certains journaux de Paris sont loin de se montrer optimistes.

La France a pourtant fait preuve de dispositions les plus conciliantes envers sa voisine. L'empereur revient-il à ses prétentions premières? On sait qu'il avait d'abord envisagé, non seulement le problème marocain, mais les rapports de notre gouvernement avec l'Angleterre. A quel point en est-on aujourd'hui? Dans le cas où le Maroc ne serait qu'un prétexte, la chancellerie berlinoise finirait par exciter l'opinion française, un instant alarmée. Tel est le thème d'une sorte d'avertissement publié hier par le *Temps*, journal toujours très mesuré, surtout en ce qui concerne les relations extérieures.

Nestor DENIS.

INFORMATIONS

Le convent maçonnique.

Le F. Lafferre, au nom du conseil de l'ordre, est venu faire une déclaration relative à l'affaire dite des fiches. Cette déclaration a soulevé de nombreux applaudissements. L'ordre du jour pur et simple, qui était proposé, a été écarté, et le convent a voté à l'unanimité moins trois voix l'ordre du jour suivant : « Le convent, après avoir entendu les explications du conseil de l'ordre, à propos de l'affaire dite « des fiches », approuve sa conduite, le félicite de son action et de son dévouement dans ces événements, et passe à l'ordre du jour »

La crise postale.

Bordeaux, 18. — Quatre cents employés des postes, télégraphes et téléphones se sont réunis à l'Athénée dans le but de discuter la préparation pour le mois d'octobre d'une grande manifestation où seraient invités les élus parlementaires du département. Après une discussion de plus de deux heures, un vœu en faveur du syndicat a été adopté à une très forte majorité. La séance a été levée au cri de : « Vive le syndicat ! »

Les raffineries d'Égypte.

Le Caire, 17. — Le tribunal de commerce a accordé le concordat préventif à la Société des sucreries et raffineries d'Égypte.

Traité d'arbitrage.

Un traité d'arbitrage entre la France et le Danemark a été signé le 15 septembre.

Les grèves.

Boulogne-sur-Mer, 19. — Le mouvement gréviste s'est étendu à tous les métallurgistes des grands ateliers de construction ou de réparations. Les ouvriers ont voté à la Bourse du travail la grève générale par 279 voix contre 5. La grève de l'usine de plumes métalliques Blanz, Pour et Cie a amené la direction à fermer l'usine pour une période indéterminée. Les chômeurs sont là plus de 1,280. A l'usine de plumes Baignol et Farjon, on a cessé le travail et l'usine sera probablement fermée demain. La grève a éclaté aux fabriques de caisses Lejeune, Bonne et Lagarde et Cie. On s'attend au chômage des employés de salaison et de marée fraîche.

Le chemin de fer de la Faucille.

Le ministre des travaux publics et la Compagnie Paris-Lyon se sont mis d'accord sur le principe d'une subvention à fournir par la compagnie pour la construction de la ligne de la Faucille et sur les termes de cette convention. La subvention sera fixée très prochainement.

Une lettre du Commandant Driant

La lettre que nous publions ci-dessous fut adressée au commandant du 20^e corps d'armée à Nancy, dûment averti qu'il a d'autres questions plus graves à traiter que celles de la frontière et qu'avant de songer aux Allemands, il doit surtout surveiller les régiments qui mélangent à leurs fêtes la moindre couleur religieuse. Heureusement M. Berteaux veille et n'entend pas qu'on aille à la messe sans sa permission spéciale :

« Paris, le 21 août 1905. — Le ministre de la guerre à M. le général commandant le 20^e corps d'armée.

« Mon attention a été appelée sur ce fait que la célébration de la fête de Sidi-Brahim par le 1^{er} bataillon de chasseurs avait revêtu un caractère religieux. J'ai l'honneur de vous prier de m'adresser des renseignements sur les conditions dans lesquelles a été célébrée la fête dont il s'agit.

« Maurice BERTEAUX »

A la suite de l'enquête que M. Berteaux avait provoquée, le commandant Driant fut naturellement saisi. Voici sa réponse topique au général Michal :

« Troyes, le 27 août 1905. — Le comman-

dant Driant, du 1^{er} bataillon de chasseurs, au général commandant le 20^e corps.

« J'ai l'honneur de vous rendre compte, en réponse à la demande du ministre en date du 21 août, que la fête de Sidi-Brahim a eu, en 1905, le caractère qu'elle a chaque année, au 1^{er} bataillon, et j'ajoute le caractère qu'elle a dans tous les régiments et bataillons de l'armée.

« Il suffit d'être officier pour savoir que ces sortes de fêtes débudent toujours par un service funèbre en l'honneur des morts.

« Il est de tradition, en effet, que l'hommage à rendre aux anciens, dont le souvenir s'évoque en ces anniversaires, ne peut consister uniquement en jeux, réjouissances ou repas plus ou moins copieux. Cet hommage exige une conception plus élevée à laquelle répond le service funèbre.

« Si mon bataillon comprenait neuf cents juifs et deux catholiques, j'aurais organisé ce service à la synagogue. Comme il comprend exactement la proportion inverse, j'en ai organisé à la cathédrale.

« Mgr de Pelacot, évêque de Troyes, ancien aumônier militaire décoré pendant la guerre, oncle et frère d'officiers, tient à présider lui-même, chaque année, cette cérémonie. Je ne puis que le remercier de l'éclat qu'il y ajoute.

« Cinq mille Troyens et près de cinq cents chasseurs s'y étaient rendus en 1905. Cette affluence considérable et spontanée ne fait que me confirmer dans l'idée que cette cérémonie correspond à un besoin moral.

« Mais, ce que je me suis bien gardé de faire, c'est de contraindre qui que ce soit parmi mes subordonnés à y assister.

« J'en donne comme témoignage les instructions autographiées ci-jointes et portant la date du 25 juin 1905 et spécifiant que les chasseurs qui désiraient assister au service funèbre s'y rendront volontairement et isolément. Elles prouveront, en même temps qu'une fête qui comprendrait : poule à l'épée; retraite et défilé des anciens costumes de chasseurs; revue et allocution du chef de corps; service funèbre; représentation au quartier; réception au cercle et banquet de compagnies, ne peut vraiment passer pour avoir revêtu un caractère religieux.

» DRIANT ».

Une gaffe de M. Dubief

Le ministre du commerce a prononcé dimanche, au comice agricole de Saint-Symphorien-d'Ozon, qu'il présidait, des paroles dont il est à présumer que ses collègues ne lui sauront aucun gré. Sous prétexte de défendre le gouvernement dont il fait partie d'avoir marqué un pas de recul sur les cabinets qui l'ont précédé, il a fait cette ingénue déclaration : « Oui, on espérait que nous allions nous laisser vivre sur la vague endormante d'une majorité de droite et du centre. J'ai le droit de dire que nous n'avons rien fait pour mériter cette accusation. La majorité des membres du cabinet est résolue à marcher de l'avant et à réaliser les réformes nécessaires »

La gaffe est plutôt forte. Ce n'est pas que les divergences de vues entre membres d'un même gouvernement soient chose inconnue dans nos annales politiques. Rien n'y est au contraire plus fréquent. Il arrive même parfois qu'une partie du cabinet conspire contre l'autre et s'efforce d'amener une crise dans le dessein de servir, soit des ambitions personnelles, soit des intrigues de groupes; mais il n'est pas ordinaire que ce langage se lave en public. De mémoire de journaliste, on n'avait pas encore vu un ministre déclarer *coram populo* que le gouvernement auquel il appartient est coupé en deux et qu'il y existe une majorité en lutte avec une minorité.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Tiflis, 18. — Hier, à neuf heures et demi du soir, une foule de 2,000 personnes a attaqué un train de voyageurs, porteur du courrier, à la gare d'Abacha. La foule avait déjà détaché la locomotive, quand quelques soldats et agents de police présents ont ouvert le feu. Beaucoup d'agresseurs furent tués ou blessés et les autres se dispersèrent. Le courrier a été sauvé. Des malfaiteurs ont endommagé la voie entre Abacha et Sametredi. Le service est interrompu.

Ce matin, à deux heures et demi, sur la ligne de Sametredi à Kapitnari, un train express s'est jeté sur une barricade de pierres. La locomotive et quelques wagons ont été endommagés.

L'administration des usines de cuivre de Siemens, dans le gouvernement d'Elisabethpol, a télégraphié au général Shirinkine d'envoyer des cosaques dans le district, qui est cerné par des bandes de Tartares armés.

Bakou, 18. — Les assassins, les pillages et les incendies continuent.

— Cinq wagons remplis d'Arméniens fu-

gitifs de Choucha ont été attaqués par des Tartares qui ont massacré des hommes et enlevé des femmes.

— Les autorités du district de Gori ont été informées que des Ossètes armés étaient descendus des montagnes, attaquaient les maisons des propriétaires fonciers et que de nombreuses collisions s'étaient produites dans lesquelles beaucoup de personnes avaient péri.

Bakou, 18. — Une partie des maisons et des magasins sont ouverts, le gouverneur ayant fait annoncer qu'une amende de 3,000 roubles serait infligée aux commerçants dont les magasins resteraient fermés.

L'aspect de la ville rappelle un champ de bataille partagé en deux camps adverses. Les Arméniens dominent au centre de la ville et dans les voies qui conduisent à la gare; les Tartares, maîtres des faubourgs et des quartiers tartares, pénètrent dans les quartiers de leurs adversaires pour les massacrer ou sont eux-mêmes massacrés par les Arméniens qui vont les attaquer dans leurs quartiers.

Les coups de feu offrant l'inconvénient d'attirer les patrouilles, les deux partis emploient silencieusement les poignards. Hier, il y a eu de multiples conflits avec tués et blessés des deux côtés.

Un incendie a anéanti quatre millions de pouds de naphte aux réserves des exploitations.

Hier, l'incendie a détruit une partie de l'exploitation du lieutenant impérial. Les troupes sont trop peu nombreuses pour pouvoir garantir la sécurité des exploitations et les vagabonds continuent le pillage.

— Par ordre du tsar, l'état de siège a été proclamé dans le district de Bialystok.

CHOSÉS MILITAIRES

Dernières hostilités.

Un télégramme de Vladivostok annonce que l'amiral japonais Kataoka, avec les navires *Idzumi* et *Souma*, a bombardé Petropavlov le 12 septembre. Il a détruit le phare et plusieurs édifices. L'ennemi a pillé le dépôt de poudre, a tué une quantité de bétail et enlevé à la population des armes à feu. Le navire américain *Australia*, affrété par la Société commerciale et industrielle du Kamtchatka, a été capturé dans le port par les Japonais. Il n'y a eu aucune perte. Le chef de l'arrondissement, avec sa femme et ses enfants, a gagné l'intérieur. Les ports de Czam et de Okotsk ont été également détruits.

Les fortifications des Dardanelles.

Nous annonçons hier que la Turquie avait pris prétexte de l'aventure du *Potemkin*, pour remettre en état et armer solidement les forts des Dardanelles. Une dépêche de Constantinople nous apprend que, dans les milieux russes, on manifeste un grand mécontentement au sujet de ces travaux de fortifications et de ces armements. On déclare ces mesures incompatibles avec les relations amicales qui existent entre la Turquie et la Russie.

Mort du général Thibaudin.

Le général Thibaudin, ancien ministre de la guerre, grand-officier de la Légion d'honneur, vient de mourir à Paris, en son domicile, 32, rue de Verneuil, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Le 31 janvier 1883, le général Thibaudin était nommé ministre de la guerre dans le cabinet Fallières, succédant au général Billot. Le général Thibaudin quittait à son tour le ministère en refusant de s'associer aux excuses du gouvernement vis-à-vis du roi d'Espagne Alphonse XII, qui avait été mal accueilli à son passage à Paris. En 1885, le général Thibaudin fut nommé président du comité d'infanterie et devint, en 1886, commandant de la place de Paris. Placé dans le cadre de la réserve en novembre 1887, il était mis à la retraite, à la suite de la fameuse affaire Limouzin.

Décès.

Compiègne, 19. — Le général de brigade Edmond-Marcel Lambert, âgé de soixante ans, officier de la Légion d'honneur, commandant l'artillerie du 9^e corps à Poitiers, est décédé subitement cet après-midi, chez le baron Digeon, à Margny-lès-Compiègne, où il était en permission.

CHRONIQUE DE L'EST VOSGES

Huissiers. — On nous écrit :

Le comité départemental des huissiers des Vosges, qui devait se réunir à Remiremont, le dimanche 1^{er} octobre prochain, y renonce faute d'adhésions; M^e Chambre,

huissier, à Rambervillers, président du comité départemental, prévient ses confrères, par une circulaire en date du dix-huit septembre courant, de ce qu'il ne fait plus partie du comité et qu'il ne s'en occupera plus. Le comité départemental aura donc vécu une année; il n'était pas absolument utile, puisque les huissiers sont en communauté.

Hôtels, Voitures, Tramways. — Tel est le titre de la nouvelle publication du Syndicat d'initiative. Elle vient à son heure et rendra de sérieux services aux touristes comme aux hôteliers eux-mêmes. C'est, à notre connaissance, le premier guide de ce genre pour la région. Il y a longtemps que les hôteliers suisses et allemands ont un guide analogue, renfermant, avec une vue de chaque hôtel, les renseignements de toute nature intéressant le tourisme et, chose précieuse, les tarifs de l'établissement avec les prix de séjour.

En outre, nous trouvons sur les guides suisses et allemands une supériorité : une indication sommaire sur la localité, les excursions les maisons recommandées.

Le guide sort des presses de la maison Berger-Levrault; c'est dire avec quel soin il est édité. Son prix modique, 0 fr. 50, le met à la portée de toutes les bourses; c'est le vademecum indispensable au touriste, au voyageur, à celui qui veut, avant de visiter un pays, connaître ses ressources au point de vue tourisme et, chose précieuse, établir son budget sans aléa.

ÉPINAL

Bulletin météorologique du 20.

— Pression barométrique à 9 heures du matin 760 9
Inférieure à la normale 1 9
En hausse depuis la veille de 2 0
Température minima de la nuit 12 8
— maxima de la veille 20 7
Moyenne sup^e à la normale 3 0
Vent du S. O.
Etat du ciel : couvert.

La famille Thiriet. — Nous avons reçu la visite de M. Thiriet; il nous a prié de remercier très vivement, tant en son nom qu'au nom des siens et de la famille Maurice, les personnes charitables qui ont bien voulu les assister dans leur détresse.

M. Thiriet sortira de l'hôpital samedi prochain; la partie droite de son visage est encore endommagée et son poignet droit reste bandé; il n'a pas recouvré l'usage des doigts. Nous espérons qu'après quelque temps, sa guérison sera entière.

La jeune Thiriet sera complètement rétablie avant peu. M. Thiriet nous a donné de moins bonnes nouvelles sur son fils. Les plaies causées par les brûlures sont au vif et la suppuration continue; cet enfant souffre moins, mais il est extrêmement faible.

Si quelques-uns de nos concitoyens et concitoyennes pouvaient disposer de vêtements, de linge ou de petits effets mobiliers pour cette malheureuse famille, celle-ci leur serait reconnaissante de les déposer chez M. Maurice, délégué, maison Gogney, au faubourg d'Ambrail.

— Nous avons remis à la caisse d'épargne la somme de huit cent quarante-deux francs vingt centimes, que le généreux public a bien voulu nous adresser pour ces infortunés. Cette somme est inscrite, sur un même livret, avec celle de quatre cent onze francs — produit net — que le dévoué M. René Ferry avait, de son côté, recueilli.

L'eau de la ville d'Épinal sera arrêtée demain jeudi 21 septembre, de 1 h. 1/2 à 5 h. du soir, sur le plateau de Chantraine, rue de Chantraine et rue d'Ambrail, pour prises d'eau.

Postes et télégraphes. — Mlle Marchand, aide à Port-sur-Saône, est nommée dame employée à Rambervillers, par création d'emploi.

Vol d'argent. — Un nommé Eugène François V.... carrier à Epinal, âgé de 57 ans, vient d'être arrêté, par la police, sous l'inculpation de vol d'argent.

Tué par un train. (Nouveaux détails.)

— L'enquête ouverte par la gendarmerie de Xertigny a établi que le jeune Henri Geiz, qui a été trouvé mort lundi matin sur la voie ferrée, entre Epinal et Donoux, s'est suicidé. Revenu d'Alsace il y a une dizaine de jours, il est allé à Vesoul pour s'engager, a-t-il prétendu à sa mère. Mais il n'a pas été admis, et il est rentré à Epinal, dans la maison qu'habitent ses parents, rue des Soupirs.

A son retour, « il n'était pas comme d'habitude », mais il n'a pas fait part de sa résolution d'en finir avec la vie. Le lendemain on le trouvait sur la voie ferrée, la tête et une main coupées, au